

Retraite : vous aurez le droit de partir à 62 ans et de crever de faim !

écrit par Christine Tasin | 2 avril 2013



Elle est pas belle la retraite selon Hollande-Ayrault ?

Rassurez-vous bonnes gens ! Certes on allonge la durée de cotisation mais vous pourrez partir à 62 ans, âge légal !

Hollande n'en a pas assez de nous prendre pour des cons ?

Qui pourra partir à 62 ans en n'ayant pas tous ses trimestres et en recevant donc une retraite de misère ?

Qui ? A part ceux qui auront pu se constituer une fortune ou un patrimoine suffisant pour voir venir ?

Hollande, l'usurpateur, qui se prétend de gauche, prépare en catimini notre pays à voir des gens de plus de 70 ans faire des petits métiers, pour ne pas crever. Et il faudra en plus qu'ils le remercient de leur avoir permis, en toute liberté, de ne pas prendre leur retraite à l'âge légal...

Christine Tasin